Centre
de services scolaire
des Découvreurs
Québec

Affichage interne et externe

DIRECTRICE OU DIRECTEUR
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU

CONCOURS 24-25-30

UNITÉ ADMINISTRATIVE : Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau

ENTRÉE EN FONCTION : 1er juillet 2024

NATURE DE L'EMPLOI

Conformément au plan de classification des cadres[1], l'emploi de directeur de centre de formation professionnelle comporte principalement l'exercice de responsabilités de direction en matière de gestion pédagogique et éducative, de gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles et de liens avec les organismes de développement de l'emploi ou de l'employabilité, de gestion de développement de nouveaux modes d'organisation de la formation et de gestion de services d'accueil et de référence.

PROFIL RECHERCHÉ

Nous cherchons une personne qui possède un haut niveau de leadership pédagogique, une belle capacité d'analyse, un sens politique développé et des habiletés en communication; une personne qui démontre de l'ouverture, de la flexibilité et de l'adaptabilité face à son environnement et qui fait preuve de loyauté envers son organisation; une personne qui possède un esprit entrepreneurial et d'affaire pour soutenir les projets du *Service aux entreprises*; finalement une personne qui sait faire preuve de courage en gestion avec toute l'empathie, l'écoute et la gestion de soi nécessaire au bon fonctionnement de son centre.

La direction devra être en mesure de déployer les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs suivants :

Au regard de la réussite des élèves

- Soutenir les stratégies éducatives qui répondent le mieux aux besoins des élèves et qui favorisent leur réussite et leur développement (enrichissement, adaptation scolaire, technopédagogie, etc.) ;
- Adopter une approche de gestion axée sur les résultats.

Au regard de la gestion du personnel

- Maintenir un climat de travail harmonieux et respectueux ;
- Adopter une posture d'accompagnement et de soutien envers le personnel ;
- Favoriser les approches collaboratives permettant d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Au regard du Centre

- Respecter la culture du Centre et de la communauté ;
- Adhérer au Projet éducatif et volonté de le faire évoluer ;
- Assurer la saine gestion des ressources financières et en assumer l'imputabilité.

Au regard des relations avec l'entourage

- Bâtir et maintenir des relations harmonieuses et collaboratives auprès des parents, des élèves et de la communauté ;
- Faire valoir les besoins du centre auprès du Centre de services tout en respectant l'expertise de ses services spécialisés.

Note 1 : Document consolidé concernant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'ile de Montréal.

QUALIFICATIONS REQUISES ET EXPÉRIENCE :

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans un centre de services scolaire
- Un programme d'études universitaires de 2e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école. Un minimum de six crédits doit être acquis avant l'entrée en fonction et le solde, au cours des cinq années qui suivent cette affectation
- 8 années d'expérience pertinente, dont au moins 5 ans dans un emploi de cadre.
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre. L'absence de l'autorisation permanente d'enseigner peut être compensée par cinq années d'expérience en formation ou en gestion dans un établissement d'enseignement ou une industrie jugées pertinentes par le comité de sélection.
- Maîtrise du français écrit et parlé et connaissances appropriées des technologies de l'information et des communications
- Posséder une connaissance du milieu de l'éducation
- Une expérience en formation professionnelle serait un atout.

RÉMUNÉRATION

Rémunération et conditions d'emploi conformes au *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des centres de services scolaire*.

L'échelle de traitement applicable varie entre 95 193$ à 126 920$ (classe 9). – échelle sujette à révision

Pour poser votre candidature :
Toute personne intéressée à poser sa candidature doit le faire **au plus tard le 11 juin 2024 à 16 heures**. Votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature, doit être acheminé via le site suivant : https://emplois.cssdd.gouv.qc.ca/Emploi?id=48032

- Le caractère confidentiel de l'information est assuré et seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.
- Les personnes retenues pourront être invitées à se présenter à une activité visant à établir leur profil de compétence en gestion.
- Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Juin 2024